



PLAN STATISTIQUE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Définitions

Juillet 2014
N/Réf. : 930.01

Le Groupement des assureurs automobiles agit à titre
d'agence autorisée par l'Autorité des marchés financiers.



Plan statistique automobile du Québec

Ce document présente sommairement les résultats du Plan statistique automobile (PSA). Il contient différents renseignements et définitions permettant au lecteur de bien le comprendre et en interpréter les données.

Définitions

Année

Indique l'année ou le trimestre pour lequel les résultats sont présentés. Les résultats sont présentés sur une base d'année de calendrier.

Exemple : 2013-T2, résultats comptabilisés dans le deuxième trimestre de l'année 2013.

Nombre d'années-véhicules souscrit

Indique le nombre de véhicules assurés par une police d'assurance émise dans la période (une année ou un trimestre) et couvrant le véhicule pour une période de 12 mois.

Exemple : Si une police d'assurance couvre un véhicule pour une période de 6 mois, alors 6/12 d'année-véhicule souscrit est comptabilisé dans la période où est émise la police d'assurance.

Nombre d'années-véhicules acquis

Indique le nombre de véhicules correspondant à la durée courue de la police d'assurance dans la période. Chacun des assureurs calcule celui-ci selon la base d'acquisition utilisée dans ses états financiers pour déterminer les primes acquises.

Exemple : Si une police d'assurance couvre un véhicule pour une période de 12 mois et prend effet le 1^{er} novembre de l'année courante, alors 2/12 de véhicule est comptabilisé dans l'année courante et 10/12 dans l'année suivante.

Primes souscrites

Indique les primes payées ou à payer par les assurés pour leur police d'assurance émise dans la période.

Exemple : Si une police d'assurance couvre un véhicule pour une période de 12 mois et prend effet le 1^{er} novembre, alors la prime totale est comptabilisée dans l'année courante.

Primes acquises

Indique la portion de la prime correspondant à la durée courue de la police d'assurance dans la période. Chacun des assureurs calcule la prime acquise selon la base d'acquisition utilisée dans ses états financiers.

Exemple : Si une police d'assurance couvre un véhicule pour une période de 12 mois et prend effet le 1^{er} novembre de l'année courante, alors 2/12 de la prime est comptabilisée dans l'année courante et 10/12 dans l'année suivante.

Prime souscrite moyenne

Indique la prime souscrite par véhicule souscrit.

Soit : les primes souscrites divisées par le nombre d'années-véhicules souscrit

Nombre de sinistres

Indique le nombre de sinistres comptabilisés par garantie et genre de perte, pour lesquels un premier paiement d'indemnités ou de frais externes de règlement a été versé dans la période, ou pour lesquels une première provision* pour indemnités et/ou frais externes de règlement a été établie dans la période.

* Provision : une provision représente les charges à prévoir pour faire face à une réclamation.



Plan statistique automobile du Québec

Sinistres subis et frais de règlement

Indique les indemnités et frais de règlement de sinistres payés.

Fréquence des sinistres (%)

Indique le nombre de sinistres pour 100 véhicules acquis.

Soit : le nombre de sinistres **divisé par** le nombre d'années-véhicules acquis **multiplié par** 100.

Coût moyen des sinistres

Indique le coût des sinistres subis et frais de règlement par sinistre.

Soit : les sinistres subis et frais de règlement divisés par le nombre de sinistres.

4

Prime pure

Indique la partie des primes qui sert à payer les indemnités.

Soit : les sinistres subis et les frais de règlement divisés par le nombre d'années véhicules acquis.

Rapport sinistres à primes (%)

Indique le pourcentage des primes qui sert à payer les indemnités.

Soit : les sinistres subis et les frais de règlement **divisés par** les primes acquises **multipliés par** 100.



Ratios de bas de page (%)

Les ratios de bas de page indiquent, pour chacune des colonnes où ils sont présentés, le pourcentage d'augmentation (diminution) des résultats statistiques entre une période de l'année courante et la même période de l'année précédente.

Le premier ratio compare le trimestre le plus récent de l'année courante au même trimestre de l'année précédente. Les quatre autres ratios comparent les trimestres de l'année courante à la même période de l'année précédente d'une manière cumulative (les trois premiers mois, les six premiers mois, etc.).

